



## Bourse d'études Gary Caron de l'APT

### *Description de la bourse :*

Une bourse d'études de 2 000 \$ sera décernée annuellement à un entraîneur de tennis démontrant le potentiel d'atteindre les plus hauts niveaux d'excellence dans l'enseignement et l'entraînement au Canada.

Cette bourse permettra au récipiendaire de contrebalancer les dépenses des activités de développement professionnel et des colloques, notamment les conférences internationales, nationales et provinciales et les stages de certification approuvés par Tennis Canada.

### *Le candidat doit :*

- Démontrer son engagement envers l'excellence dans sa profession d'entraîneur.
- Travailler à temps plein ou aspirer à une carrière professionnelle à temps plein.
- Adhérer aux valeurs d'esprit sportif, de professionnalisme, d'honnêteté et d'intégrité.

### *Processus de mise en candidature :*

Les candidats doivent soumettre leur candidature d'ici le **15 avril**.

Le Comité consultatif de l'APT choisira le récipiendaire, qui sera annoncé à une date ultérieure qui reste à déterminer.

### *Pour être pris en considération, le candidat doit fournir les renseignements suivants :*

- Un curriculum vitae d'une page
- Une lettre d'une page indiquant ses objectifs
- Une lettre de recommandation de son employeur
- Le témoignage d'un parent d'un joueur classé avec lequel le candidat travaille sur une base régulière.
- Une lettre d'approbation de l'association provinciale de tennis du candidat.

Les mises en candidature doivent être envoyés à :

Washi Gervais, Gestionnaire de l'APT

Adresse électronique : [wgervais@tenniscanada.com](mailto:wgervais@tenniscanada.com)